



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
06.10.2015

L'an deux mille quinze et le douze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/79

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mr FABRE procuration à Mr GUIRAUD
Mme PESA procuration à Mr SOULA
Mme ANGLES procuration à Mr GRIALOU
Mmes GONZALES procuration à Mme THUEL
Mme CHAILLET procuration à Mr DE GUALY

Secrétaire : Mme BALOUP

Objet de la délibération

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'AMICALE DU SAUT
DE SABO**

Rapporteur : Madame Bentata-Raucoules

L'Amicale du Saut de Sabo a rencontré des difficultés financières afin d'organiser la sixième édition de l'élection de Miss Albigeois 2015 qui a eu lieu le 2 octobre dernier.

L'Amicale a sollicité l'aide de la Ville et il est proposé de leur octroyer une subvention exceptionnelle de 500 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

**1 ABSTENTION
1 VOIX CONTRE
Adopté à la majorité**

DECIDE d'octroyer à l'Amicale du Saut de Sabo une subvention exceptionnelle de 500 euros pour l'organisation de la sixième édition de l'élection de Miss Albigeois 2015 qui a eu lieu le 2 octobre dernier.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2015 art. 6745 "subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé".

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 20 octobre 2015
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental